Assemblée générale
Procès-verbal

Du 14.12.2022, 20h00 Salle communale de Farvagny

Présents : Clélia Taurisson, Claudine Pochon, Delphine Aeschlimann-Disler, Marie-Lucie Nobs, Christiane Brülhart, Eva Gantner, Maxime Gasser, Sebastian Bodenmüller, Jolliet Mélanie, Christophe Clément, Tara Eltschinger, Ghilliane Jacquat, Loïc Jacquat, Florence May, Nathalie Riser, Vincent Eltschinger, Yann Bourquin, Marion Piccand, Benoît Decurtins, Marie-Claude Schneider, Laurie Musy, Meghann Volken, Pauline Boschung, Laetitia Dafflon, Manuela Moretti, Muriel Streuli, Aurélie Barras, Aude Fournier, Pierrick May, Jennifer Pilot, Carole Kolly

Invités : Julien Gremaud

1. Salutations

Mme Taurisson ouvre la séance à 20h01 et salue tout le monde. Elle excuse Mme Cruz, membre du comité, Mme Cotting, M. et Mme Hölzl, M. et Mme Egger, M et Mme Tettamanti, ainsi que Mmes Tortorella et Müller, nos vérificatrices des comptes. Au nom du comité, elle remercie chacun d'être présent ce soir et rappelle la signature de la feuille de présence et de se nommer en cas de prise de parole afin de faciliter la prise de note pour le procès-verbal. Elle fait une brève présentation du comité, composé de Mme Taurisson, présidente, Mme Nobs, secrétaire, Mme Cruz, Mme Aeschlimann-Disler ainsi que Mme Pochon. Elle annonce que Mme Brülhart, actuelle directrice, a donné son congé et quittera sa fonction le 31 décembre 2022. Cette assemblée générale portera sur l'activité de la crèche durant l'année 2021.

2. PV de la dernière assemblée générale, disponible sur le site www.crechelamarelle.ch

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Mme Taurisson remercie son auteur.

3. PV de l'assemblée extraordinaire, distribué par mail

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Mme Taurisson remercie son auteur.

4. Rapport du comité

Mme Taurisson fait le rapport du comité par rapport à l'année 2021. Elle explique que le comité s'est plusieurs fois questionné sur les tâches qui lui incombait et sur son rôle. Nous avons pris le temps de discuter de cela en vue de la traditionnel séance comité-personnel. Dans ce même sens, le comité s'est penché sur les taches de la direction. L'idée pour le comité était d'optimiser certains postes pour faire gagner du temps et de l'énergie ailleurs. La collaboration entre Mme Pochon et Mme Brülhart leur convenait,

sachant qui faisait quoi. Chaque membre du comité a listé ses propres forces. Suite à une rencontre entre le comité et le personnel, plusieurs problèmes ont été soulevés, comme les retards à répétition de certains parents qui nous ont amené à faire appliquer l'amende prévue depuis février 2021, jamais appliquée encore (dû aux horaires covid). Il a également été demandé au personnel de ne plus faire de retour sur la journée passé 18h. Le personnel a aussi demandé la modification des horaires de midi, par soucis de rythmes des enfants et de la journée de travail des employés, passant de 13h à 12h30. Le comité avait approuvé cette demande et reviendra en arrière en constatant que cela ne correspond pas aux besoins des familles. Ensuite, le comité a mis en place un protocole de prise de décision. Le personnel a aussi fait la demande de temps hors enfant et l'engagement d'une remplaçante fixe « de piquet ». Le temps hors enfant est déjà prévu dans leur contrat et leur est déjà payé. Le remplaçant avait été refusé, notamment pour des raisons budgétaires.

Lors de la rencontre, nous avons confirmé l'allègement des mesures covid, pour le personnel vacciné, guéri etc. Nous leur avons proposé le « test pooling ». Il sera aussi décidé en accord avec le personnel de lever le port du masque. Certaines décisions mineures ont été prises telles que l'interdiction des gâteaux faits maison par soucis d'hygiène (le covid étant à ce moment-là encore dans tous les esprits).
Nous avons traité des sujets relevant notamment d'informations de la part de la direction en termes de gestion des ressources humaines avec entre autres l'engagement de personnel fixe, notamment Mme Déborah Fournier chez les Piccolos, Mme Magali Meyer Tendon et Mme Pauline Vonlanthen chez les Funambules et Carrousels. Nous avons également eu un regard sur les démissions, les remplacements, les activités des employés sur le terrain ainsi décision que nous devons prendre en conséquence sur la base des récits de Mme Brülhart.
Il y a eu également la réussite des apprenties de 3ème année avec l'obtention de leur CFC et leurs désirs de voir autre chose ou ceux encore suivi au sein de la structure.
Nous sommes également informées des souhaits émanant du terrain, comme la mise en place d'une soirée information pour les parents de la part des éducatrices concernant le sommeil du petit enfant. Il y a également eu la formation du personnel au « yoga pleine conscience » et au portage. Nous sommes informées des rituels pédagogiques comme la matinée à la bibliothèque le mercredi et les excellents échos du terrain par rapport à cette activité. Mme Brülhart nous rapporte aussi souvent ses soucis pour les plannings devenus très complexes. Elle nous soumet aussi ses demandes de matériel par rapport au budget.
Nous avons également traité un point qui nous a passablement occupé durant les comités : la demande du SEJ de mettre en place des responsables de site dans un délai de 3 mois et ce, afin de conserver notre autorisation. Cette demande étant inédite et surprenante, nous avons dû nous plier à cette exigence et mettre en place ce qui va avec : choix des 2 personnes, établissement d'un cahier des charges en adéquation avec les souhaits de Mme Brülhart, rémunération (bien que le SEJ ne recommande pas de rémunération), taux, etc., tout ceci avant le 31 décembre. Marie-Thérèse Mayoraz et Marlène Brügger ont été proposées par Mme Brülhart et ont accepté ce rôle.
Le comité a également mis en place sa traditionnelle vente de jus de pommes menée d'une main de maitre par Mme Cruz. La vente de cette année a fait un chiffre d'affaires de

19’205.- CHF soit un bénéfice de 6’970.- CHF. Nous vous remercions pour votre participation car avec ces montants nous avons pu faire divers investissements. Pour rappel, la place de jeu du site de Grangeneuve a pu être remplacée l’année dernière grâce au jus de pommes.
Elle remercie la commune de Gibloux et chacune des membres du comité pour leur engagement et implication sans faille dans leur tâche. Elle souligne encore une fois les nombreuses compétences du personnel sans qui un accueil de qualité professionnel ne serait possible. Malgré les tensions actuelles, qui n’étaient pas à notre connaissance en ce temps-là, nous conservons toute notre reconnaissance pour leurs qualités d’éducatrices.
Elle remercie aussi Mme Brülhart, particulièrement ce soir, il reste important de souligner et remercier son investissement durant ces 8 dernières années. Elle souligne que le comité et Mme Brülhart ont pu prendre le temps, lors du dernier comité, de discuter et de nous livrer chacune. Certes, il y a des divergences de point de vue et d’opinion, mais personne n’a souhaité que la situation se termine ainsi. Elle retiendra cette accolade amicale qui a terminé le comité. Elle n’effacera certainement pas tout ce qui s’est passé ces derniers temps, mais marque notre souhait d’aller de l’avant et d’aller vers le positif avant tout. Ces derniers événements ne font pas partie de 2021 mais il lui tenait à cœur d’en parler ce soir en leur présence ainsi que celle de Mme Brülhart. Mme Taurisson donne un cadeau à Mme Brülhart.

5. Rapport d’activités de la directrice

Mme Brülhart prend la parole et va parler de 2021, qui est très loin et comme elle termine dans 2 jours elle va aussi parler de 2022 avec quelques anecdotes.
2021 est bien loin alors que 2023 arrive sur la pointe des pieds dans un froid glacial. Le covid était toujours présent en 2021 avec les mesures qui l’accompagnaient comme le port du masque, la désinfection, les retours et accueils sur le pas de la porte… ces gestes qui sont devenus des routines et toutes les mesures du SEJ fin 2020 ont été maintenues en 2021.
Le port du masque est contesté mais les enfants ont appris à lire dans les yeux au lieu du visage. Malgré les remarques, il était impossible de déroger aux mesures du SEJ. Par la suite, ces mesures ont été supprimées pour le personnel vacciné et guéri. En 2021, le personnel a été peu atteint au début. Elle avait parfois l’impression de rêver, juste quelques absences mais sans incidences. La période la plus difficile a été en octobre avec les vacances des collaboratrices et les absences maladies ont été difficiles à partir de là, il y a eu quelques semaines stressantes. Les parents comme les enfants ont aussi été touchés. Malgré toutes ces restrictions au printemps, le personnel a pu faire les entretiens des parents jusqu’en juillet.
Ensuite en 2021, elles ont pu retourner en course d’école avec les enfants qui quittent la crèche. Il s’agit d’un rituel tellement important, c’est une étape pour eux. Ils savent qu’une fois qu’ils sont allés en course d’école, ils vont ensuite à l’école. Ce moment est apprécié des enfants et du personnel, c’est un aboutissement. Les Mandarines et Souris vertes sont allés à la forêt de Montban : partis à pied depuis la crèche, ils ont fait une chasse au trésor, un pique-nique avec des chips, et sont partis à la découverte des éléments de la

nature. Quand ils sont arrivés, ils devaient trouver des pièces de puzzle avec une carte qui indiquait où était le trésor. Après le pique-nique, ils ont eu la visite d'une conteuse. La fin de la journée s'est achevée par la découverte de la nature, creuser la terre, faire des cabanes, trouver des escargots, faire semblant de griller des cervelas, tout cela sous un beau soleil.
Les Carrousels, du site de Grangeneuve, sont allés à Broc, à la ferme didactique de l'enchantement. Pour le trajet depuis la gare jusqu'à la ferme, la dame de la ferme est venue chercher les enfants avec un ou 2 ânes et les ont accompagnés. Ils ont visité la ferme, fait un pique-nique dans la grange, des courses avec la chèvre ; une journée inoubliable et sous un beau soleil aussi.
Ensuite, en automne dernier, on a côtoyé la mort. Un pensionnaire des Lucioles est décédé à l'hôpital. C'était un bébé et la personne qui a reçu cette nouvelle a été très choquée. Mme Brülhart a aussi eu un moment de stress. Elles ont été bouleversées par le décès de cet enfant mais malheureusement, ce sont des choses qui arrivent. Elle les a soutenues, les a aidées pour ce deuil et ensuite une rencontre a été organisé avec le personnel où chacune a pu déposer ce qu'elle a vécu pendant ce moment. Elle avait besoin de le dire car ça fait partie de leur quotidien.
L'an dernier le personnel a dit qu'elles voulaient refaire un gouter de Noël comme avant mais elle était mal à l'aise de dire oui alors que personne ne pouvait entrer dans la crèche… elle trouvait ça compliqué. Donc on n'a rien fait car c'était incompatible à son sens.
En fin d'année scolaire, au mois de décembre, les Mandarines, Souris-vertes et Carrousels ont suivi la formation yoga et pleine conscience : 2 samedis matins et dont le contenu a été d'acquérir des idées pour retrouver le calme au sein du groupe et pour la sieste. Elle aime bien terminer avec des mots de vos enfants qui un vendredi parlaient de vélo : « mais voilà toi tu as une charrette pour mettre derrière ton vélo ? » à qui elle a répondu non car elle était trop vieille et n'avait pas d'enfant à mettre dans une charrette. Cet enfant lui a répondu : « tu n'es pas vieille tu as juste des rayures. »
L'an dernier il y a aussi eu la varicelle et elle n'a jamais vu les enfants avec autant de boutons. Elle a entendu qu'après le covid avec toutes ces mesures de désinfection les maladies allaient ressortir d'autant plus virulentes. C'était incroyable… Un enfant a dit que son petit frère avait la varicelle en disant qu'il avait des cerises sur le visage. Une collaboratrice lui demande si on peut le manger : « Non ! C'est la varicelle. »
2022 a été une année difficile. Dès janvier le personnel devenait de plus en plus malade et elle aussi. Les enfants qui avaient été malades en fin d'année ou en automne étaient en pleine forme. On est arrivé à des semaines où c'était très difficile, raison pour laquelle le comité avait demandé de garder les enfants à la maison pour aider les collaboratrices, car beaucoup de monde a été atteint par le covid.
En janvier 2022, les collaboratrices des petits ont fait le cours de portage ici à Farvagny ; les nouvelles venues peuvent aussi apprendre ces techniques grâce à l'enseignement des autres.
Bien que l'année 2022 a été marquée par les absences de longue durée, en tout temps le personnel a fait son travail au plus près de leur conscience afin que les enfants bénéficient d'une prise en charge adéquate. Le taux a été respecté même si le visage

était inconnu de vous. Elles ont été des piliers pour les enfants. Elle remercie tout le personnel pour son travail remarquable.
Camille Monney a réussi brillamment ses examens d'éducatrice en juin, première volée de la nouvelle école. Elle est partie fin juillet et on lui souhaite le meilleur.
Sarah Clément a quitté la crèche fin novembre et nous lui souhaitons tout de bon pour son futur. Marlène Brügger nous a donné son congé pour la fin de l'année et Céline Slavic pour fin janvier 2023. Elle remercie ces 3 personnes pour leur travail durant ces années passées à la crèche
Elle finit par la fête de St-Nicolas, organisée par Amélie Reynaud sur le site de Farvagny. Elle était triste que les Carrousels ne soient pas là et elle a proposé à Amélie Reynaud de les intégrer, ce qui a été fait. Les Funambules n'ont pas pu venir car le transport est compliqué à organiser pour des petits mais c'était une très belle journée qui a donné l'énergie nécessaire pour la fin de l'année.
Elle remercie les parents pour les 8 ans de collaboration avec eux. Elle garde en mémoire le sourire de leurs enfants et souhaitent à tout le monde de belles fêtes et une magnifique année 2023.

6. Rapport de la caissière

Mme Taurisson donne la parole à Mme Pochon qui rappelle que les comptes 2021 étaient à disposition sur la table à l'entrée et les commente.
La perte d'exercice se monte à 134'000.- CHF.
Pour le jus de pommes, on a vendu 1257 cartons en 2021 et en 2020 1090.
La perte de l'exercice de 134'000.- CHF : elle a été prise en charge par la commune de Gibloux qu'on remercie. M. Gremaud annonce qu'ils refacturent aussi une partie à Hauterive, donc les 2 communes sont solidaires et participent.
Mme Moretti dit qu'elle a le budget 2021 et qu'on trouvait 71'000 CHF de perte et demande pourquoi y'a beaucoup plus de perte que l'année précédente : ce n'est pas seulement à cause du covid. Mme Pochon explique qu'on fait toujours le budget avec un certain pourcentage de taux d'occupation et il suffit que le taux soit plus bas pour que ça change tout. La perte est toujours dans ces eaux-là (entre 100'000 et 120'000.- CHF). M. Gremaud ajoute que sauf erreur en 2020 c'était 115'000.- CHF.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Aeschlimann-Disler lit le rapport des vérificatrices des comptes au nom de Mmes Müller et Tortorella, excusées : elles ont procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de la crèche pour l'exercice 2021. Elles ont constaté que le bilan concorde avec la comptabilité. Un contrôle par pointage leur ont permis de faire des vérifications. Elles recommandent d'approuver les comptes présentés, de donner décharges aux personnes responsables et remercient la caissière pour son travail soigné.

Les comptes sont approuvés par l'Assemblée et Mme Pochon est remerciée par Mme Taurisson pour son travail.

Mme Pochon reprend la parole par rapport au budget 2023, pour information. Elle explique qu'elle prépare le budget en août-septembre et le présente à la commune pour

approbation. Il est expliqué qu'il n'y a plus eu 2 assemblées par année (une pour les comptes et une pour approuver le budget) depuis plusieurs années, car personne ne venait et que le budget est présenté à la commune. Il est décidé de refaire deux assemblées par année.

Les budget 2022 (pour la forme) et 2023 sont approuvés par l'Assemblée.

8. Election d'un-e suppléant-e des vérificateurs des comptes

Mme Pochon explique que Mme Müller a terminé son mandat. Mme Tortorella devient la 1ère vérificatrice des comptes et M. Artho le deuxième. Il faut un suppléant : Mme Jolliet est volontaire. Elle vérifiera les comptes en 2024. Le comité la remercie.

9. Démissions et élections au sein du comité

Mme Taurisson annonce que Mme Cruz a donné sa démission du comité. Elle la remercie pour son travail, elle était motivée, dynamique et consciencieuse. Les membres du comité sont bénévoles et reçoivent un défraiement de 50.- CHF par séance. En général, le comité se réunit 1 fois par mois. Mme Taurisson précise que ce n'est plus le cas depuis plusieurs mois. Elle explique que le rôle du comité est d'établir la stratégie générale de la crèche en collaboration avec la direction, d'établir le cahier des charges de la direction et du personnel éducatif, de veiller à maintenir de bonnes conditions de travail, de gérer les finances et d'être le répondant de la commune de Gibloux. Elle précise que le comité ne s'implique pas dans le fonctionnement pédagogique, qui concerne le Codir et le personnel de la crèche.

Sont élues au sein du comité : Mme Aeschlimann-Disler et Mme Jacquat avec 29 voix, Mme Taurisson avec 23 voix.

Suite à une longue discussion, Mme Pochon est également réélue.

10. Divers

Mme Musy demande si le déménagement de Grangeneuve à Corpataux va se faire en 2023 ou pas du tout ? M. Gremaud explique que rien n'est prévu en 2023, à part une étude de faisabilité sur les futures anciennes écoles de Corpataux et Vuisternens-en-Ogoz. Il explique qu'il y a eu des problèmes pour la construction de l'école de Rossens, d'où ce retard.
M. Bodenmüller demande s'il y aura toujours des places pour les personnes d'Hauterive si la crèche n'est plus sur le site de Grangeneuve ? M. Gremaud confirme qu'il y a une collaboration entre la Commune d'Hauterive et la Commune de Gibloux et que ça devrait rester le cas, sauf si la Commune d'Hauterive décide de faire sa propre crèche.

Le comité annonce ensuite avoir fait appel à une superviseuse pour le personnel et le comité. Il y aura une première séance uniquement avec le personnel, puis une autre séance pour le personnel et le comité ensemble.

Crèche
La Marelle

Mme Taurisson explique encore que plusieurs personnes en arrêt sont en train de revenir au travail, mais pas encore à leur pourcentage habituel. Par rapport aux démissions annoncées, du personnel a déjà été engagé pour combler ces départs.

Il est demandé si Marie-Thérèse Mayoraz n'aurait pas pu devenir responsable pédagogique ? Le comité répond que Marie-Thérèse était libre de postuler si elle le souhaitait, néanmoins il y a des exigences à respecter par rapport au SEJ, notamment au niveau des diplômes. Toutes les candidatures reçues sont soumises au SEJ pour validation : ce dernier nous informe ensuite si ces personnes sont engageables de suite ou si elles doivent encore suivre une formation.

Mme Moretti demande quelles actions concrètes sont mises en place pour prévenir une situation de surmenage des éducatrices ? Mme Taurisson répond que pour le moment, on est en train d'éteindre un incendie et qu'on ne peut pas faire autre chose avant de l'avoir éteint. Il faut d'abord resouder l'équipe, reconstruire la base et la solidifier. Chaque chose en son temps. Mme Aeschlimann-Disler précise que le comité a proposé au personnel de voir la superviseuse déjà en décembre mais que ce dernier a préféré attendre le mois de janvier. Mme Brülhart précise encore que depuis 2 mois aucune collaboratrice n'a effectué de remplacement en interne. Tous les remplacements sont effectués par des personnes externes. Enfin, Mme Taurisson explique par exemple qu'une personne en arrêt depuis longtemps et qui est revenue à un tout petit pourcentage n'est pas comptée dans l'effectif, afin qu'elle ait moins de pression et qu'elle puisse revenir plus sereinement au travail.

Mme Schneider trouve qu'il est choquant que le comité ait annoncé l'engagement de la nouvelle responsable pédagogique aux parents mais pas au personnel. Mme Taurisson dit que le comité a également envoyé un email au personnel et qu'un apéritif est prévu pour qu'il rencontre la nouvelle responsable avant les fêtes.

Un membre de l'association dit qu'elle ne comprend pas le sondage des horaires par rapport au bien-être des employées. Mme Nobs explique que ça ne se fera pas tout de suite, c'est pour étudier la tendance. Mme Taurisson dit que suite à cela, le comité étudiera toutes les conséquences et impacts qu'un changement d'horaires pourrait avoir.

Mme Pidoux dit que le personnel souhaiterait avoir une personne qui les représente au sein du comité. Mme Taurisson dit que la personne qui représente le personnel au sein du comité, c'est la responsable pédagogique. Mme Aeschlimann-Disler précise encore que plusieurs personnes étaient intéressées par une « commission du personnel » mais que ça doit être mis en place dans un contexte stabilisé. Cela reste envisageable du point de vue du comité.

Mme Moretti demande pourquoi il n'y a pas eu le jus de pommes alors que ça génère beaucoup de bénéfice. Mme Taurisson explique que le comité n'a pas eu le temps de se

pencher sur ce projet cette année en raison de la situation exceptionnelle que vivait la crèche.

M. Bodenmüller propose qu'une commission de révision des statuts soit nommée. Cette proposition est validée par l'Assemblée. La commission de révision des statuts sera composée de M. Bodenmüller, Mme Boschung, M. Jacquat, M. May et Mme Musy.

Mme Taurisson souhaite de belles fêtes à chacune et chacun et que la situation se résolve pour 2023 et de partir sur une base positive.

La secrétaire

Marie-Lucie Nobs